




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2020-25**

Séance publique du

14 février 2020

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200214- lmc1168288-DE-1-1
Date de signature : 19/02/2020
Date de réception : mardi 18 février 2020
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : RÉGIE DES MUSÉES DE LA VILLE - VENTE ET DÉPÔTS VENTE D'OUVRAGES

Le 14 février 2020 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 07/02/2020, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGEY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Christian ROLANDO, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Patricia BORRICAND à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Maurice CHAZEAU à Monsieur Francis TAULAN, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Liliane PIERRON à Madame Dominique AUGEY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jules SUSINI à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT.

Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Coordination des Musées

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 FÉVRIER 2020

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : RÉGIE DES MUSÉES DE LA VILLE - VENTE ET DÉPÔTS VENTE D'OUVRAGES-
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les musées vendent divers objets et ouvrages en rapport direct avec l'activité de l'établissement, les expositions temporaires ou l'histoire et le patrimoine de notre ville. Ce peut être des ouvrages mis en dépôt-vente, achetés ou édités par la ville.

Ainsi je vous propose à la régie des Musées de la Ville, Musée des Tapisseries, Musée du Vieil Aix et du Pavillon de Vendôme, la vente des produits suivants :

1/ La vente du catalogue de l'exposition « Frédérique Nalbandian » au Pavillon de Vendôme du 14 mars au 7 juin 2020, édité par la Ville d'Aix-en-Provence.

- 500 exemplaires vendus au prix public de 9 €
- 400 exemplaires hors régie pour la promotion de l'exposition et sa communication
- 100 exemplaires vendus au prix libraire de 5,85 €

Ce catalogue sera vendu jusqu'à épuisement du stock.

2/ La vente du catalogue de l'exposition « Paysages d'Aix et des environs » au Musée du Vieil Aix du 3 avril au 27 septembre 2020, éditée par la Ville d'Aix-en-Provence.

- 600 exemplaires vendus au prix public de 12 €
- 300 exemplaires hors régie pour la promotion de l'exposition et sa communication
- 100 exemplaires vendus au prix libraire de 7,80 €

Ce catalogue sera vendu jusqu'à épuisement du stock.

3/ La vente de cartes postales des reproductions des œuvres présentées dans l'exposition « Paysages d'Aix et des environs » au Musée du Vieil Aix du 3 avril au 27 septembre 2020, éditées par la Ville d'Aix-en-Provence. 6 modèles différents édités à 400 exemplaires chacun par la Ville d'Aix-en-Provence. Soit 2400 cartes postales, 2100 à la vente (6 modèles à 350 exemplaires chacun) et 300 hors régie (6 modèles à 50 exemplaires chacun) pour la promotion de l'exposition et sa communication :

- 350 cartes postales représentant *Le moulin de Beisson* (par E. Lombard) vendues au prix public de 1,00 € et 50 exemplaires hors régie
- 350 cartes postales représentant *La diligence Aix-Salon* (par T. Jourdan) vendues au prix public de 1,00 € et 50 exemplaires hors régie
- 350 cartes postales représentant *La Place de la Mairie* (par E. Ducros) vendues au prix public de 1,00 € et 50 exemplaires hors régie
- 350 cartes postales représentant *Une vue d'Aix* (par E. Malbos) vendues au prix public de 1,00 € et 50 exemplaires hors régie
- 350 cartes postales représentant *Une vue de la campagne aixoise* (par E. Malbos) vendues au prix public de 1,00 € et 50 exemplaires hors régie
- 350 cartes postales représentant *La rue Cardinale* (par R. Devouassoux) vendues au prix public de 1,00 € et 50 exemplaires hors régie

Ces cartes postales seront vendues jusqu'à épuisement du stock.

4/ La vente de l'ouvrage « Zone Céleste » de Macha Makeïeff, aux éditions Actes Sud en relation avec l'exposition « Trouble Fête » qui se déroulera au Musée des Tapisseries du 14 mai au 20 septembre 2020.

- 30 ouvrages vendus au prix public de 9,80 €

Cet ouvrage sera vendu jusqu'à épuisement du stock.

En conséquence, mes chers collègues, je vous propose de :

- **DONNER** votre accord pour les ventes et dépôts-vente de ces ouvrages et produits dans les musées de la ville ;
- **ACCEPTER** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale procède à l'encaissement des dites-ventes.

DL.2020-25 - RÉGIE DES MUSÉES DE LA VILLE - VENTE ET DÉPÔTS VENTE
D'OUVRAGES-

Présents et représentés	: 47
Présents	: 35
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 47
Pour	: 47
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»